

SPORTS

societe.union@sonapresse.com

Jeux africains d'Accra : les préparatifs vont bon train côté gabonais

W.N.
Libreville/ Gabon

LES 13es Jeux africains auront lieu du 8 au 23 mars 2024 à Accra. Trois mille cinq cents athlètes sont attendus dans la capitale ghanéenne. Le Gabon, qui sera représenté dans dix-sept disciplines à choisir (athlétisme, basket-ball, boxe, cyclisme, échecs, football, handball, judo, karaté, natation, rugby, scrabble, taekwondo, tennis, tennis de table, volley et volley de plage), est déjà à pied d'œuvre dans les préparatifs. Ainsi, mardi dernier, le Comité national olympique du Gabon

(CNOG) et le ministère des Sports ont convié, au siège de l'institution, les différentes fédérations à une réunion de travail présidée par le président du CNOG, Cresant Pambo. Quels sont les critères sportifs retenus pour prendre part à cette compétition ? Quelles sont les disciplines devant y prendre part ? Où et comment se prépareront nos athlètes et avec quels budgets ? Enfin quels sont les objectifs fixés à ces derniers ? Autant de points abordés lors de cette rencontre. Pour le président Pambo, l'accent sera mis sur la participation de nos meilleurs jeunes talents. " Car ils constituent l'avenir du sport



Le ministère des Sports était représenté à cette réunion par la DG Sports Valérie Lebondo.

national ", a-t-il indiqué. Les fédérations ont également été invitées à produire des budgets d'achat de matériel de leurs compétiteurs... Pour sa part, la directrice générale des Sports, Valérie

Lebondo, a indiqué que " nous sommes venus pour vous écouter afin de prendre en compte vos différents besoins pour un sport gabonais compétitif". En 2019, lors de la 12e édition des JA à Rabat, le Gabon a réalisé

sa meilleure performance depuis la première édition en 1965. En effet, classé 20e sur 54 nations, notre pays a obtenu 6 médailles (2 en or et 4 de bronze). L'objectif des autorités pour Accra est de faire mieux.

Confédération africaine de tennis : Samuel Minko Mi Ndong honoré



Samuel Minko Mi Ndong.

W.N.
Libreville/Gabon

L'ANCIEN président de la Fédération gabonaise de tennis, Samuel Minko Mi Ndong, actuel vice-président du Comité national olympique du Gabon, a récemment été honoré à Nairobi, au Kenya, lors de l'assemblée générale annuelle de la Confédération africaine de tennis. Il a reçu le " CAT Award 2 023 " pour services rendus au tennis sur le continent, indique le secrétaire général de

la Confédération africaine de tennis, le Tunisien Hichem Riani. " La Confédération africaine de tennis a considéré le long parcours de M. Minko Mi Ndong en sa qualité de dirigeant sportif. De 1997 à 2020, il a contribué au développement du tennis au Gabon, dans la région de l'Afrique centrale et en Afrique durant de longues années. Il fut également vice-président de la CAT zone Afrique centrale de 2011 à 2019. C'est donc tout naturellement que nous récompensons cet amoureux du tennis", indique le courrier de la confédération signé de son SG.

Les critères de sélection des sportifs gabonais connus

W.N.
Libreville/Gabon

LE Comité national olympique du Gabon (CNOG) a défini mardi les critères de sélection des sportifs gabonais devant prendre part au mois de mars prochain aux 13es Jeux africains d'Accra au Ghana. " On ira à Accra avec des objectifs précis. Plus d'amis et de complaisance dans les délégations. Les règles changent désormais ", a martelé avec insistance le président du CNOG, Cresant Pambo. Ainsi, pour être du voyage d'Accra, les fédérations ont quatre critères à respecter pour sélectionner leurs athlètes. Premièrement, les fédérations doivent avoir organisé une compétition nationale. Le second critère est basé sur le ranking (classement) africain et mondial de l'athlète. Il faut ensuite avoir réalisé les trois meilleures performances



Le Président du CNOG, Cresant Pambo (C) intransigent sur les critères de sélection.

nationales et internationales. Enfin, s'agissant des disciplines collectives, être désigné par sa Confédération pour prendre part aux Jeux africains. Ces critères définis par le CNOG sont à saluer dans la mesure où ils visent à dissuader certaines fédérations habituées à faire dans le copinage et le désordre concernant le choix de leurs athlètes. Et même au niveau des

dirigeants, il y aura un tamis. En effet, chaque fédération devra justifier l'utilité de l'officiel ou des officiels devant faire partie de la délégation. Car il fut un temps, s'agissant notamment des Jeux olympiques, où la délégation des athlètes était composée de 4 ou 5 sportifs, mais les officiels étaient au nombre de 25. Plus jamais ça !